

Técou, le 26 mars 2024

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

**Objet : Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 8 AVRIL 2024 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

1°) DELIBERATIONS

- 01- Détermination du nom de l'école de Lentajou à Gaillac
- 02- Contrat de Ville Gaillac-Graulhet 2024-2030 - « Engagements 2030 »
- 03- Modification du tableau des effectifs
- 04- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Principal
- 05- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Scolaire, Périscolaire, CLSH et Restauration Scolaire
- 06- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Mobilité
- 07- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget REOM
- 08- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget TEOM
- 09- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Assainissement
- 10- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Eau
- 11- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Voirie
- 12- Approbation du compte de gestion 2023 - Budget Zones d'activités

- 13- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Principal
- 14- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Scolaire, Péri-scolaire, CLSH et Restauration Scolaire
- 15- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Mobilité
- 16- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget REOM
- 17- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget TEOM
- 18- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Assainissement
- 19- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Eau
- 20- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Voirie
- 21- Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Zones d'activité
- 22- Affectation des résultats 2023 du Budget Principal sur le Budget primitif Principal 2024
- 23- Affectation des résultats 2023 du Budget Scolaire Péri-scolaire CLSH Restauration scolaire sur le Budget primitif 2024 Scolaire Péri-scolaire CLSH Restauration scolaire
- 24- Affectation des résultats 2023 du Budget Mobilité sur le Budget primitif Mobilité 2024
- 25- Affectation des résultats 2023 du Budget TEOM et du Budget de la REOM sur le Budget primitif TEOM 2024
- 26- Affectation des résultats 2023 du Budget Assainissement sur le Budget primitif Assainissement 2024
- 27- Affectation des résultats 2023 du Budget Eau sur le Budget primitif Eau 2024
- 28- Affectation des résultats 2023 du Budget Voirie sur le Budget primitif Voirie 2024
- 29- Affectation des résultats 2023 du Budget ZA sur le Budget primitif ZA 2024
- 30- Création, révision et clôture des autorisations de programmes et crédits de paiement 2024 - Budget principal
- 31- Clôture de l'autorisation d'engagement et crédits de paiement 2024 - Budget Principal
- 32- Révision des autorisations de programmes et crédits de paiement 2024 - Budget Scolaire, Péri-scolaire, CLSH et Restauration Scolaire
- 33- Création, d'une autorisation de programme et crédits de paiement 2024 - Budget TEOM
- 34- Révision des autorisations de programmes et crédits de paiement 2024 - Budget Assainissement
- 35- Clôture de l'autorisation d'engagement et crédits de paiement 2024 - Budget ZA
- 36- Reprise sur provision Budget Principal 2024
- 37- Reprise sur provision Budget TEOM 2024
- 38- Vote du produit de la taxe GEMAPI
- 39- Vote des taux de fiscalité 2024 : Taxe d'habitation, sur les résidences secondaires, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, Contribution Foncière des Entreprises
- 40- Vote des taux 2024 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- 41- Adoption du Budget primitif Principal 2024
- 42- Adoption du Budget primitif Scolaire, Péri-scolaire, CLSH et Restauration scolaire 2024
- 43- Adoption du Budget primitif Mobilité 2024
- 44- Adoption du Budget primitif TEOM 2024
- 45- Adoption du Budget primitif Assainissement 2024
- 46- Adoption du Budget primitif Eau 2024
- 47- Adoption du Budget primitif Voirie 2024
- 48- Adoption du Budget primitif Zones d'activités 2024
- 49- Adoption du Budget primitif Photovoltaïque 2024
- 50- Frais de représentation du président
- 51- Transferts d'actif au Syndicat mixte des Grands Passages Tarn Nord et prise en charge de travaux d'aménagement de l'Aire réalisés par la Communauté d'agglomération en 2023
- 52- Autorisation de signature des « Accords-cadres d'étude à marchés subséquents pour la prestation d'études urbaines pré opérationnelles dans le cadre du PLU intercommunal sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet »
- 53- Adoption du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'offres

- 54- Approbation du projet de convention définitive de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Droit Commun (OPAH Communautaire)
- 55- Approbation du projet de convention définitive de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)
- 56- Motion pour le maintien de la fermeture dominicale des commerces à dominante alimentaire de plus de 500m²

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.

Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir :

Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées avant le lundi 8 avril 2024 - 12h00.